

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 22 janvier 2025

Le vingt-deux janvier deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le seize janvier deux mil vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.

Nombre de membres

en exercice : 15

présents : 12

votants : 12

absents : 3

Présents : M BAZILLE, M DEMAZEL, M DREUX, MME EPRON, M GOBÉ, MME GOUIN, MME HAVARD, M LÉON, MME MY, M NOURY, MME PENLOUP

Absents excusés : MME LANCIEN, MME MARY, M PLANNELLES-GARCIA

Absents qui ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : M NOURY Fabien

N°2025002 - Objet : Demande DETR 2025 Aménagement et travaux de rénovation énergétique de la mairie et création de toilettes PMR

Annule et remplace la délibération transmise le 5 février 2025 pour erreur matérielle

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le dossier " Aménagement et travaux de rénovation énergétique de la mairie »

L'ensemble des travaux est estimé à 117 000.92 € H.T. soit 140 401.10 € T.T.C.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donnent un avis favorable à l'exposé de Monsieur le Maire.

- **Acceptent** le dossier "Aménagement et travaux de rénovation énergétique de la mairie ».
- **Acceptent** le plan de financement proposé selon le tableau annexé à la présente décision
- **Autorisent** Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2025 à hauteur de 30% du montant HT soit 35 100.28 € et un bonus CRTE à hauteur de 5% du montant HT soit 5 850.04€

**Le secrétaire de séance,
Fabien NOURY**

**Fait et délibéré le 22 janvier 2025
Pour extrait conforme,
Marcel RONCERAY, Maire**

Accusé de réception en préfecture
062 213 301250-20250122-DCM202500276R-DE
Date de télétransmission : 17/02/2025
Date de réception préfecture : 17/02/2025

Membres	15
Présents	12
Représentés	0
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Travaux	Prestataire	Montant HT
Pompe à chaleur	SECAM	41 006,08 €
Cloisons	HENRY	3 490,00 €
Huisseries	HENRY	50 694,00 €
Isolation Plafonds	HENRY	9 087,00 €
Assainissement	ORAIN TP	1 442,70 €
Electricité	SECAM	5 808,00 €
Local WC PMR	SECAM	2 905,14 €
Cloisons WC PMR	HENRY	2 568,00 €
Cout HT Global		117 000,92 €

Plan de financement prévisionnel/réel			
Organisme	Montant HT prévisionnel	Taux % prévus	Montant HT Réel
Fond verts	52 313,04 €	44,71%	52 313,04 €
DETR	- €	0,00%	
DETR 2025	35 100,28 €	30,00%	
DETR 2025 Bonus	5 850,04 €	5,00%	
Autofinancement	23 737,56 €	20,29%	
Cout HT Global	117 000,92 €		52 313,04 €